

# Informations Paroissiales

## du 26 décembre 2021 au 2 janvier 2022

# Bonne Année 2022

**Compte-tenu de la situation sanitaire qui s'étend dans notre département, nous rappelons la nécessité du port du masque, de l'utilisation du gel à l'entrée des églises et du respect des gestes barrières. Par ailleurs nous confions à la responsabilité de chacun, la prudence de se confiner s'il est "cas contact" et de même concernant les enfants .**

### OBSÈQUES DE LA SEMAINE

Ramon LANDA-Y-URRETAVIZCAYA - Monique DELAGE - Maryse BOZEC

L'église St Martin sera fermée du lundi 10 janvier au samedi 26 février 2022 pour les travaux attendus de réfection de l'installation électrique et d'éclairage pris en charge par la mairie de Pessac. Durant cette période les messes dominicales de 11 H n'auront plus lieu. Un service de co voiturage sera assuré vers St Jean-Marie Vianney pour la messe du dimanche, 10h30: inscriptions par l'adresse [contact@paroisse-pessac.fr](mailto:contact@paroisse-pessac.fr) ou lors des messes des 02 et 09 janvier dans l'église St Martin. Les messes du mercredi et du vendredi matin sont maintenues et auront lieu dans une salle du presbytère, rue des poilus. Pour toute question venir en parler lors d'une messe, sur un temp d'accueil ou par l'adresse [contact](mailto:contact@paroisse-pessac.fr)



### POUR LES INTENTIONS DE MESSES

Pour demander une messe à une intention personnelle et offrir pour la vie des prêtres un honoraire de messe, veuillez utiliser les enveloppes mises à disposition dans les églises et les déposer dans les boîtes aux lettres des accueils St Martin et St JM Vianney.

**Ne mettez pas d'argent liquide par mesure de prudence.**

Programme complet et actualités sur le site internet de la paroisse  
<http://paroisse-pessac.fr>

### RELANCE DE LA CAMPAGNE DU DENIER DE L'ÉGLISE

Le denier est la seule ressource permettant au diocèse de rémunérer les prêtres et les laïcs qui travaillent pour lui. Malgré la grande générosité de tous les paroissiens, le montant recueilli est inférieur à celui de l'an dernier à la même date. Il convient donc de poursuivre notre soutien financier. Vous pouvez donner dans l'un des accueils de notre secteur un chèque (libellé à l'ordre de l'Association Diocésaine de Bordeaux), le déposer dans les boîtes aux lettres des 3 églises ou faire un don en ligne sur le site [www.donnons-bordeaux.catholique.fr](http://www.donnons-bordeaux.catholique.fr).

### DIMANCHE PROCHAIN L'Épiphanie du Seigneur

**Samedi 1<sup>er</sup> janvier**

- 11h à St Martin  
*Sainte Marie, mère de Dieu*
- 18h30 à St JM Vianney  
*Messe anticipée*

**Dimanche 2 janvier**

- 9h30 à St Jacques
- 10h30 à St JM Vianney
- 11h à St Martin